

Adoption du Bilan social 2017.

Conseil d'administration du 24 septembre 2018

Délibération 2018/09/CA-081

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu le décret n° 2014-321 du 10 mars 2014 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique d'Etablissement du 19 septembre 2018 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le Bilan social 2017.

Toulouse, le 24 septembre 2018
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 31

Nombre de voix favorables : 29
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 2
Ne prennent pas part au vote : 0